

Lecourrier.ch

Des licenciements dénoncés dans les EMS

Les syndicats SIT et Unia demandent de préserver l'emploi dans les établissements médico-sociaux ainsi que la réincorporation du personnel licencié.

vendredi 25 juin 2021 [Gustavo Kuhn](#)



Deux animatrices - qui ont joué un rôle indispensable durant le confinement - ont été licenciées dans un EMS à Cologny pour motif économique. La situation de l'emploi de tout le secteur est inquiétante, affirment les syndicats, qui dénoncent depuis des années des sous-effectifs chroniques.

[EMS](#)

Licenciements, départs non remplacés, baisses de temps de travail forcées: Les syndicats SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs) et Unia ont tiré la sonnette d'alarme vendredi sur les «pertes d'emplois dans le secteur des Etablissements médicaux sociaux (EMS) genevois». «Alors que la situation commence à se normaliser, des employées expérimentées de l'équipe d'animation, qui ont été au front pendant la crise du Covid, ont été licenciées par l'EMS St-Paul pour 'raisons économiques'», dénonce Manuel Nussbaumer, secrétaire syndical d'Unia.

«L'animation est le cœur d'un EMS, c'est ce qui fait vivre le lieu, mais sur une équipe de cinq personnes, nous sommes deux à avoir été licenciées et on ne sait pas si un départ à la retraite va être remplacé, témoigne Diane. Cela a été soudain, brutal. On

ne s'y attendait pas. Car on observait une amélioration de la situation. Depuis mars, il y a des nouvelles entrées de résidents. En plus, on avait accepté les RHT, pour éviter les licenciements, justement. Mais ils sont quand même tombés.» Et l'animatrice de s'interroger : «Est-ce qu'ils ne vont pas surtout nous remplacer par du personnel moins qualifié?»

«Sous effectifs chroniques»

Au-delà des licenciements dans cet établissement de la commune de Cologny, la situation de l'emploi de tout le secteur est inquiétante, affirme Clara Barrelet, secrétaire syndicale au SIT. «Baisses forcées de temps de travail, non renouvellement de contrats, auxiliaires moins appelé-es, il y a une véritable perte en termes d'équivalents plein temps, affirme-t-elle. Ce qui rajoute de la pression sur celles et ceux qui travaillent, alors même que nous alertons depuis des années sur les sous-effectifs chroniques. » La syndicaliste dénonce également le fait que «des efforts soient demandés au bas salaire, aux femmes principalement, alors qu'il n'est nullement question de réduire les hauts salaires des cadres, ni de réduire leurs postes.»

Les syndicats appellent ainsi l'Etat, les directions des EMS et leur faïtière à «prendre leurs responsabilités pour garantir le maintien de l'emploi et pour réincorporer le personnel licencié pour motifs économiques pendant la période Covid19».

«Retour progressif à la normale»

Du côté de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), la faïtière du secteur, on n'a pas connaissance de licenciements. «Mais au vu de la situation de sous-occupation des EMS, il est tout à fait possible qu'un départ à la retraite ne soit pas immédiatement remplacé», explique Anne-Laure Repond, secrétaire générale de la FEGEMS. En février, cette dernière avait lancé un appel au secours au vu des grandes difficultés rencontrées par les établissements à cause de la crise du Covid. «On retourne progressivement à la normale», affirme Anne-Laure Repond.

Nous n'avons pas pu communiquer avec la direction du foyer St-Paul.